

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°35 du 19 septembre 2008

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 10 octobre 2006 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif au recrutement et à la gestion des personnels de la gendarmerie nationale.

Du 7 juillet 2008

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 10 octobre 2006 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif au recrutement et à la gestion des personnels de la gendarmerie nationale.

Du 7 juillet 2008

NOR D E F D 0 8 1 9 6 9 1 A

Texte modifié :

Arrêté du 10 octobre 2006 (N.i. BO ; JO n° 267 du 18 novembre 2006, texte n° 12 ; JO/348/2006. ; BOEM 160.6.5.1)

Référence de publication : JO n° 194 du 21 août 2008, texte n° 23 ; signalé au BOC 35/2008.

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.

Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique « Référence de publication » ci-dessus.